

beauté. Au-dessous s'ouvre la tombe où repose l'immortel artiste. Il est mort, comme on sait, le 17 février 1564, à l'âge de 90 ans. Lorsque, 168 ans plus tard, on rouvrit la tombe, on le trouva bien conservé dans un cercueil doublé de plomb, vêtu d'une longue camisole de damas noir, avec des bottes et des éperons, ayant sur la tête un chapeau de peluche de soie à longs poils.

Maintenant on ne l'a plus retrouvé dans le même état. Au milieu de débris de cercueils et d'ossements modernes, on a trouvé une bière découverte sur laquelle on lisait :

Ad tegenta ossa magni Michaelis Angeti Buonarrotti hoc aperimentum superimpositum fuit anno salutis MDCLVII.

A travers l'ouverture que laissait le couvercle à moitié enlevé du cercueil, on pouvait voir ce qui restait de Michel-Ange. On reconnaissait la forme et la position du corps, mais tout cela était tombé en poussière. Les os de la face et du crâne antérieur manquaient. On voyait quelques restes des feuilles de lauriers dont était composée sa couronne. Ça et là quelques fragments d'étoffe de soie et le cuir de ses bottes; c'était tout ce qui restait de ses vêtements.

Cette exhumation a eu lieu à propos de l'inhumation d'un membre de la famille Buonarrotti, pour lequel on avait fait une infraction à la règle actuelle qui interdit d'enterrer dans les églises.

PETITE CHRONIQUE.

Le Pont-au-Change, cette masse de pierres jetée sur la Seine, a vu, ces dernières années, bien des changements opérés autour de lui, sans y participer pour son compte. — Il est toujours décoré de ses décrocheurs, de ses marchands de coco, de ses tondeurs de chiens, de ses libraires en plein vent et de ses marchandes de pommes.

Au nombre de ces dernières est une bonne femme si vieille, si vieille, que les plus vieux ne peuvent se rappeler l'avoir jamais vue jeune. Depuis un temps immémorial, assise sur sa chaise, adossée au parapet, la tête renversée sur la poitrine, l'été, l'hiver, par la pluie, par le soleil, elle semble incrustée dans le granit du pont, et ne sort de cette immobilité que pour vendre de temps en temps un tas de pommes et recevoir un sou, qu'elle met dans sa poche avec un bon sourire, souvent avec un signe de croix, cette action de grâce du pauvre pour si petite que soit la manne qui lui tombe du ciel.

Bien des gens passent devant elle sans jeter un coup-d'œil sur cette doyenne de la petite industrie parisienne; mais il en est d'autres qui ralentissent le pas pour la regarder plus longtemps. De ce nombre est un employé du Palais, qui, deux fois par jour, passe sur le Pont-au-Change et a pris la bonne vieille en affection. Il voulait lui venir en aide, en toute petite aide, car il n'est pas riche; il n'aime pas les pommes, et d'ailleurs que pouvait-elle gagner sur la vente d'un tas de pommes? D'un autre côté, il craignait de l'humilier en lui faisant ostensiblement l'aumône. Après s'être longtemps ingénié, voici le moyen qu'il trouva: en approchant de la place de la marchande, il ralentissait le pas, tenant tout préparé un sou entre le pouce et l'index; en passant devant sa table, quand il avait bien remarqué qu'elle ne pouvait le voir, il déposait doucement son offrande entre deux tas de pommes, puis, honteux, confus, comme d'une mauvaise action, il baissait la tête, hâtait le pas, se gardant bien de se retourner pour n'être pas pris en flagrant délit.

Combien de sous ainsi tombés du ciel la bonne vieille a-t-elle ramassés? Nul ne le sait; mais un jour, un tiers est intervenu entre le ciel et elle, et a mis les sous dans sa poche. — Est-il besoin de dire que ce tiers n'était, ne pouvait être, qu'un de ces gamins de Paris, un de ces extraits d'homme, pétris de cœur et de malice, qui, dans la même heure, dérobent un sou à un pauvre, et sauvent un homme qui va se noyer dans la rivière. — Théophile avait remarqué le pieux manège de l'employé, et, aussi discrètement que celui-ci la déposait, celui-là enlevait l'offrande. Mais des yeux avaient aussi remarqué le stratagème de Théophile; les voisins de la vieille marchande le surprirent en flagrant délit, et, dans leur première indignation, elles l'ont fait arrêter.

Théophile avait donc à se justifier, ces jours derniers, devant le tribunal correctionnel, d'une prévention de vol, ce qu'il a fait avec beaucoup d'esprit, d'une part, en versant d'abondantes larmes; de l'autre, en présentant pour ses répondants son père, sa mère et son maître d'apprentissage, qui, tous trois en chœur, se sont portés garants de ses faits et gestes pour l'avenir. Théophile a été acquitté; la bonne vieille lui a pardonné. — On n'oserait en dire autant de son ami l'employé, bien mari de voir sa ruse découverte.

Revue agricole.

Au marché de mercredi, les offres en blé faites par la culture ont été suffisantes aux besoins de la consommation. La vente a été lente, parce que le fermier tenait à obtenir les mêmes prix que la semaine précédente; cependant, à la clôture de la halle, les affaires sont devenues plus faciles à traiter, grâce à une concession de 50 cent. faite par les vendeurs. Les blés blancs de choix se sont payés 26 50 à 27 fr.; les blés roux de bonne qualité de 25 50 à 26 fr.; les blés ordinaires de 24 à 25 francs, le tout réglé à 120 kilogr.

En résumant les avis que nous avons reçus cette semaine, on peut considérer que la baisse a été à peu près générale sur les marchés de notre rayon et dans le Nord, la Picardie et la Champagne.

Dans la Normandie, Caen et Rouen, tout restait sans variation; Montivilliers a baissé.

Dans l'Est, les marchés sont toujours garnis, et les prix, à 25 centimes près, sont toujours les mêmes.

La ligne de Lyon est calme; les marchés ont été moins approvisionnés par suite de la reprise des travaux des champs, afin de préparer les terres à recevoir les semailles de mars.

Dans l'ouest, toujours peu d'activité dans les affaires et prix à peu près les mêmes à Nantes, tandis qu'au Mans, Laval et sur les marchés de la Sarthe on a réalisé 25 à 50 c. de baisse sur les blés.

A Bordeaux, les prix se maintiennent pour le blé.

A l'étranger, la situation n'a pas varié. La vente des grains et farines est lourde, aussi bien en Angleterre qu'en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Les prix ont subi peu de variation, et, en se reportant à notre dernière revue, on aura à peu de chose près les cours exacts. (Extrait du *Moniteur de l'Agriculture*.)

MARCHÉ DE POISSY, DU 25 MARS.

La quantité de bœufs présentés à la vente était peu considérable; mais nous sommes en plein carême, et les affaires ont été difficiles. Il en est résulté une légère diminution, notamment sur les bœufs.

Les peaux de moutons ont légèrement fléchi et se cotent ainsi: 1^{re} qualité, de 9 à 9 fr. 50; 2^e, 4 à 4 fr. 50.

BŒUFS. — Amenés, 1,622; vendus, 1,304; poids moyen, 360 kil. — 1^{re} qual., 1,43 à 1,47; 2^e, 1,30 à 1,36; 3^e, 1,20 à 1,24. Prix extrêmes, 1,18 à 1,49 le kil.

VACHES. — Amenées, 109; vendues, 103; poids moyen, 216 kil. — 1^{re} qual., 1,22 à 1,28; 2^e, 1,10 à 1,15; 3^e, 0,90 à 1,10. Prix extrêmes, 0,90 à 1,30 le kil.

VEAUX. — Amenés, 609; vendus, 578; poids moyen, 68 kil. — 1^{re} qual., 1,72 à 1,77; 2^e, 1,63 à 1,68; 3^e, 1,50 à 1,54. Prix extrêmes, 1,50 à 1,80 le kil.

MOUTONS. — Amenés, 8,536; vendus, 11,618; poids moyen, 18 kil. — 1^{re} qual., 1,66 à 1,70; 2^e, 1,54 à 1,58; 3^e, 1,44 à 1,48. Prix extrêmes, 1,42 à 1,72 le kil.

Si le nombre des moutons vendus excède celui des amenés, cela tient à ce que bon nombre étaient restés invendus au marché précédent.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 21 mars 1858.

Sommes versées par 74 déposants, dont 15 nouveaux . . . fr. 9,286 00
28 demandes en remboursement » 7,002 00

Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Grimonprez-Bossut et J.-B. Dujardin, directeurs.

Parmi tous les produits dont les annonces remplissent depuis quelque temps la 4^e page des journaux de France et de l'étranger, il en est un qui mérite de fixer d'une manière absolue l'attention des lecteurs, en raison des véritables services qu'il rend et qui justifie complètement la vogue dont il est l'objet: c'est l'*Eau Tonique de Chatmin*.

Elle est employée avec un grand succès contre les démangeaisons, sensibilité de la peau, pellicules écailleuses, cause provocatrice de la chute et de la décoloration du cheveu; par ses propriétés régénératrices, cette merveilleuse composition favorise la production de nouveaux cheveux, leur souplesse et brillant, et en retarde le blanchiment.

Cette composition, toute hygiénique, combat avec succès les effets corrosifs, produits par la transpiration et auxquels ne peuvent résister les chevelures les plus abondantes.

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs communication des propriétés d'un produit qui a mérité le surnom d'incomparable et qui jouit d'une grande faveur parmi le monde élégant de l'Europe, et nous les invitons, s'ils veulent conserver une belle chevelure, à faire un usage journalier de cette précieuse découverte. (769 B)

Nous lisons dans les journaux russes et allemands et dans une partie de la presse de France que depuis longtemps on se préoccupait des moyens de conserver la chevelure.

Les expériences faites sous les yeux de savants réunis ont prouvé que le seul cosmétique qui offrait toutes les garanties de réussite était l'*Eau Tonique de Chatmin*.

Aussi cette commission s'est-elle empressée de féliciter l'auteur d'avoir établi cette composition à des prix qui la mettent à la portée de toutes les classes de la société.

« Désormais, ont dit les hommes de science, « cette production régénératrice de la bulbe « capillaire est le seul moyen efficace que nous « puissions recommander aux générations envi- « euses d'une belle chevelure. »

Nous sommes convaincu que nos lecteurs nous sauront gré de cette communication. (770 B)

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

En vente au bureau de ce journal:
L'Empereur Napoléon III et l'Angleterre.
PRIX : 50 CENTIMES.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

RELIURE ET RÉGLURE

J. REBOUX

20, RUE NEUVE, ROUBAIX

Impressions en tous genres, telles que Circulaires, Affiches, Factures, Etiquettes, Mandats,

LETTRES DE FAIRE PART.

ANNONCES

Etude de M. LANVIN, Notaire à Roubaix.

Ville de Roubaix

RUE DU GRAND-CHEMIN, 46

UNE GRANDE ET BELLE

MAISON

A DEUX ÉTAGES,

A USAGE DE FABRIQUE DE TISSUS,

occupée par MM. Dillies frères,

A VENDRE

pour en jouir, par la perception des revenus, à compter du jour de l'adjudication, et pour l'occuper, à compter du 1^{er} octobre prochain.

L'an 1858, le Jeudi 8 Avril, trois heures de relevée, M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, procédera, en son étude, à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, du bien repris au texte et dont suit la désignation :

Ville de Roubaix, rue du Grand-Chemin, 46.

Une grande et belle maison bien excavée, contenant en fonds de bâtiments, cour et jardin, 4 ares 95 centiares 59 dix-millièmes de terrain, composée au rez-de-chaussée d'un corridor se prolongeant jusqu'à la cour et divisant la propriété en deux parties égales; la partie gauche se compose d'un salon et d'un magasin, la partie droite comprend un vestibule dans lequel se trouve l'escalier conduisant aux étages, un cabinet et une grande cuisine en suivant; à l'étage de deux grands magasins et de trois chambres à coucher; au deuxième étage, d'une seule place sur toute l'étendue du bâtiment, au-dessus place en mansarde, surmontée d'un grenier aussi en mansarde et parfaitement éclairé.

Dans la cour se trouve un bâtiment à marteau comprenant relaverie et écurie pour deux chevaux; un excellent puits, citerne; jardin. Dans le fond de la propriété existe un bâtiment à étage, à usage de magasin de matières et d'ouvrage.

Cette maison tient d'un côté au mineur Le-hembre, occupation de Mme veuve Selosse, d'autre côté à Mme Wattinne-Wattel et dans le fond à M. Jules Delerue-Dazin.

S'adresser pour renseignements en l'étude de M. Lanvin, Notaire à Roubaix, dépositaire des titres de propriété. (941)

Etude de M. LANVIN, Notaire à Roubaix

Ville de Roubaix

A L'ANGLE DES RUES SAINT-GEORGES ET DE L'HOSPICE,

DEUX MAISONS

A ÉTAGE,

très-avantageusement situées, propres à tous genres de commerce,

A VENDRE

pour en jouir, par la perception des revenus, à partir du jour de l'adjudication, et pour l'occuper, à compter du 1^{er} octobre prochain.

Le Mardi 6 Avril 1858, 3 heures après midi, M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, procédera, en son étude, à la vente en une seule adjudication du bien dont suit la désignation.

VILLE DE ROUBAIX.

1^o A l'angle des rues Saint-Georges et de l'Hospice. — Une maison à étage, présentant un front à la rue St.-Georges, de 11 mètres 62 centimètres, et un front à la rue de l'Hospice de 11 mètres 32 centimètres, composée au rez-de-chaussée de trois places dont deux avec cheminée et une avec buffets, à l'étage de quatre chambres surmontées d'un grenier. Deux caves pavées et voûtées, cour, citerne, puits mitoyen.

2^o Rue de l'Hospice. — Une maison à étage, présentant un front à la rue de 8 mètres 64 c.,

composée d'une cave, au rez-de-chaussée d'un corridor et de deux places dont une avec cheminée et buffet, à l'étage de deux chambres surmontées d'un grenier.

L'une de ces maisons est occupée par M. Vandamme, charcutier, au loyer de 750 fr. par an, et l'autre par M. Tahon, au loyer de 300 francs, suivant baux expirant le 1^{er} octobre 1858.

L'acquéreur aura la faculté de conserver entre ses mains une grande partie du prix.

S'adresser pour renseignements à M. Lanvin, Notaire à Roubaix, chargé de cette vente et des conditions. (942)

Etude de M^e DUCHANGE, Notaire à Roubaix.

WATTRELOS, hameau du Laboureur

DEUX MAISONS

ET 21 ARES DE

FONDS ET TERRAIN

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU EN DEUX LOTS

Pour en jouir de suite.

Le Lundi 29 Mars 1858, 3 heures de relevée, M^e Duchange, Notaire à Roubaix, procédera, à la Mairie de Wattrelos, à l'adjudication définitive du bien ci-dessus rappelé.

S'adresser à M^e Duchange, Notaire à Roubaix. (934)

Etudes de M^e COCHEZ, Notaire à Linselles, et de M^e DELAHAYE, Notaire à Tourcoing.

TOURCOING

Au bois de la Vigne, — Rue de Paris, hameau des Francs.

VENTE D'UNE QUANTITÉ CONSIDÉRABLE

DE

CHÊNEAUX

et de très beaux et très-gros

ARBRES

consistant notamment en chênes, ormes, frênes, bois-blancs, peupliers, etc.

Le Lundi 29 Mars 1858, à 9 heures du matin, vu le grand nombre de marchés, M^e COCHEZ, Notaire à Linselles, procédera à l'adjudication de ces bois.

M^e DELAHAYE, Notaire à Tourcoing, est chargé de la recette de cette vente. (914)

Etude du Notaire SAINT-LÉGER, successeur de M. DUJARDIN.

Jeudi 25 mars 1858, à dix heures du matin, à Bousbecques, près du bourg, dans les bois dépendant de la ferme occupée par M. Louis-François Vandebulque, le Notaire Saint-Léger, de Lille, vendra publiquement, par portions et à crédit,

36 BEAUX CHÊNES

dont plusieurs ont plus de 2 mètres de circonférence. (912)

A CÉDER

LE BAIL D'UNE

FILATURE

DE LAINES PEIGNÉES,

Avec tout le Matériel,

POUR 8 ANS & DEMI DE DURÉE.

Cette filature est sise à Roubaix, rue Saint-Georges.

S'adresser pour les conditions à M. Léon DÉTRETZ, Syndic de la faillite Léon Delepouille, rue du Marché-aux-Bêtes, 3, à Lille. (904)

ROUBAIX, RUE PÉLART, 14

VENTE

de tout le MOBILIER

du cabaret du DAUPHIN,

Meubles de maison, Linge, Vins, Boutelles,

Le Lundi 29 Mars, à neuf heures du matin et à deux heures après midi, par M. LORIDANT, Commissaire-priseur. (940)

Avis à MM. les Fabricants.

Le sieur FLORQUIN, Dessinateur, connaissant parfaitement la fabrication des tissus, les montages et la décomposition, a l'honneur d'offrir ses services à MM. les Fabricants. Il mettra tous ses soins à mériter la confiance qu'il sollicite.

Son cabinet de dessin est établi COIN DES RUES DU COLLEGE ET DU GALON-D'EAU. (938)